



DÉLIBÉRATION

Convention entre Limoges Métropole et la commune du Palais-sur-Vienne pour la mise en œuvre des travaux de requalification de l'étang situé rue Suzanne Valadon au Palais-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 5 Octobre 2023

Délibération du 29 septembre 2023



DEL_20230929_RIV_27_2_REQUALIFICATION_ETANG_VALADON_LE_PALAIS.pdf
(.pdf, 4,3 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**